

## 84 – BOLLENE – Maison Cardinale

AUTEUR DU DOSSIER : Blandine JOURDAN, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.



L'analyse architecturale de la maison permet d'avancer une datation du 13<sup>ème</sup> siècle : homogénéité du petit appareil de maçonnerie avec trous de boulins, base talutée du mur gouttereau nord, superposition de deux salles voûtées en berceau cintré (salle basse) et brisé (salle haute) retombant sur des cordons longitudinaux, baies cintrées à larges ébrasements, portail cintré à chapiteaux à crochets.

La présence d'une trappe de circulation verticale entre les deux salles et la probabilité d'un niveau supérieur permet d'évoquer son rôle de tour de guet ou de logement de soldats au moment où le comte de Toulouse était en lutte avec le roi de France et le comte des Baux, prince d'Orange. On sait qu'il tenait une garnison à Bollène en 1224 et en 1270 sa fille Jeanne obtient la co-seigneurie de Bollène en échange de sa protection du prieuré Saint-Martin voisin.

La maison Cardinale et les deux tours dominantes, situées à proximité, ont des caractères homogènes. Il s'agit d'un ensemble historique et architectural contemporain dans leur construction mais dont il est difficile d'appréhender l'articulation. Pour Pierre Garrigou-Grandchamp la maison cardinale est « un exemple frappant [de la maison bloc ou salle] à deux niveaux voûtés, somptueux portail à colonnes » qui est en fait une restitution du portail démonté en 1929.

Considérée à l'origine comme résidence des cardinaux commendataires, co-seigneurs de Bollène entre 1340 et 1427, la vocation de la maison était plus probablement liée à l'exercice du pouvoir seigneurial en raison de sa proximité avec la tour-résidence du bayle, représentant la co-seigneurie comtale puis apostolique, et du prieuré Saint-Martin, siège de la co-seigneurie ecclésiastique. Son organisation spatiale constituée d'une salle basse, presque aveugle, mais largement ouverte sur la rue par un portail monumental évoque un cellier ou grange d'arrière, tandis que la salle haute avec son accès indépendant pouvait être destinée aux audiences judiciaires présidées par le bayle puis le capitaine viguier. Elle a bénéficié d'aménagement de confort à partir du 14<sup>ème</sup> siècle, avec des croisées à coussièges et une cheminée à hotte pyramidale dont il ne reste aujourd'hui que l'empreinte, et ses deux piédroits.



A la fin du Moyen-Âge, en raison du déplacement de la population dans la ville basse, et de la paupérisation du quartier du Puy, cette fonction seigneuriale disparut au profit d'un usage domestique qui a entraîné la division des volumes intérieurs des deux salles. Au 19<sup>ème</sup> siècle elle servit d'entrepôt et d'écuries.

Paradoxalement son abandon de plusieurs siècles lui a permis de conserver toute son authenticité architecturale.



La Maison Cardinale a été acquise par la ville de Bollène en 1982. Elle est classée par arrêté du 16 mars 2016.